

Histoire de la civilisation moderne

M. Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur

Le cours et le séminaire de cette année ont porté sur la Société et l'Etat en France pendant la Renaissance et l'Age Classique. Toute une partie de l'enseignement ainsi proposé a concerné conjonctures et structures du monde rural d'autrefois, en certaines masses profondes du peuple français, depuis les XIV^e-XV^e siècles jusqu'au début du XVIII^e. Ces masses sont majoritairement concrétisées par la paysannerie, et représentées universellement dans la démographie. On a dit deux mots d'abord de l'espace français, losange à la triste ou belle époque des Valois, hexagone en formation sous les premiers Bourbon. Cet espace était encore borné, au début de l'époque envisagée, par les anciennes limites du traité de Verdun. Celui-ci fut conclu, comme chacun sait, en 843 de notre ère, entre les fils de Charlemagne. Les frontières tracées dès cette ancienne époque, furent progressivement retrouvées, au terme d'une lente progression capétienne, étalée sur plusieurs siècles. A la mort de Charles VII encore, en 1461, le Rhône, la Saône, et l'Escaut jalonnent ainsi les pointillés d'une ligne à la fois vivante et perméable. Seule déborde vers l'est, et vers l'outre-Rhône, l'excroissance dauphinoise, acquise à titre d'apanage dès 1349. Les nouvelles avancées, post-médiévales, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, se situeront en Provence, et aux confins de Lorraine. Simultanément, la Flandre, destinée sur le tard à former partie de l'actuelle Belgique, est perdue par la France, de façon définitive. Ces progressions et régressions évoquent la procédure patiente et grignoteuse, que pratiquerait un notariat provincial. Sont-elles frappées d'insignifiance rétrospective ? Durant la même époque, ou ultérieurement, l'Espagne et le Portugal, puis la Russie et l'Angleterre s'apprentent à s'emparer de subcontinents, vastes comme quinze ou trente fois le pré carré de France : il s'agit des deux Amériques, de l'Australie, de la Sibirie ; autant de régions où se déploiera, entre autres investissements, l'effort des agriculteurs venus des mères-patrie. Mais ne sombrons pas dans l'anachronisme ! Si l'on s'en tient aux simples critères d'un Très Ancien Régime, qui sont moins exigeants que les nôtres, l'espace français demeure gigantesque : l'homme moyen des années 1550, à supposer qu'il ne veuille

point battre un record, met un mois pour traverser le pays du Nord au Sud, et trois semaines et demi d'Est en Ouest.

Le territoire total oscille donc entre les 425 000 km² du royaume de Charles le Chauve, dont Louis XI, héritier de quatre siècles d'efforts, récupère à peu près les contours ; et les 460 000 km² de la « France » du xvi^e siècle final. De telles superficies s'accroissent aussi, quoique fort peu, pour des raisons purement naturelles : l'alluvionnement du Rhône et des courants marins place peu à peu dans l'intérieur des terres certains ports méditerranéens ou fluviaux comme Arles, Lattes, Montpellier, Narbonne ; ils avaient pourtant accueilli les gros navires en diverses périodes de l'Antiquité ou même du Moyen Age. Sur les côtes de l'Atlantique ou de la Manche, et sur les rivières qui s'y jettent, des phénomènes analogues (ensablement, recul et envasement des surfaces liquides) affectent ou menacent Bayonne, Luçon, Niort, Brouage, Lillebonne, Harfleur et Abbeville : salée ou douce, l'eau recule sous sa forme « normale ». Elle avance par contre, à partir de la seconde moitié du xvi^e siècle, dès lors qu'elle est solidifiée en masses glaciaires. En Savoie (pas encore française), en Dauphiné, au cours des années 1590, les glaciers locaux vont jusqu'à culbuter quelques petits villages, à force de déborder vers le bas. Ces phénomènes sont minces, au plan géologique. Ils incarnent pourtant une infime péjoration du climat. Porteuse d'étés pourris et de fortes gelées, qui sont nuisibles aux récoltes, elle peut aggraver les famines ou les rendre plus fréquentes : c'est ce qui se produit aux années 1560 et 1570, ainsi qu'en 1709 ; et (entre temps) pendant diverses périodes du long xvii^e siècle, notamment durant la froide décennie 1690.

*

**

Rurale et non-rurale, la démographie globalisante s'est inscrite pour nous, par commodité, dans le cadre conventionnel du quasi-hexagone des années 1700 ; celui-ci certes était loin d'être entièrement réalisé dans la période initiale de notre enquête, aux xiv^e et xv^e siècles. Cette fiction territoriale (« hexagonale ») est néanmoins pratique ; elle permet d'instituer, à longue distance de temps, des comparaisons en termes d'effectifs humains. La population « française » ainsi délimitée approchait les vingt millions de personnes vers 1330 (1). Là-dessus, les villes ne devaient guère compter que pour un dixième du peuplement global. Le reste était population villageoise (principalement paysanne, accessoirement artisanale, cléricale, nobiliaire). Ces ruraux fort nombreux étaient solidement encadrés à la base par leurs petites cellules sociales (la maison-famille ou *domus*) et par leurs structures mentales ou plus

(1) L'enquête récente de l'INED nous oblige à réévaluer en hausse les populations françaises du début du xviii^e siècle et, par voie de conséquence, celles des périodes antérieures, y compris pendant les premières décennies du xiv^e siècle. En effet ces estimations bas-médiévales sont tirées (par extrapolation) de comparaisons locales ou régionales entre les chiffres partiels ou globaux d'effectifs humains connus pour 1320-1340, et leurs homologues beaucoup mieux sus, et de mieux en mieux explorés grâce à l'INED quant aux années 1700-1720.

exactement spirituelles : la religion les rattachait au pays des morts et à l'espoir d'un salut supra-terrestre dont le christianisme, éventuellement folklorisé, dessinait les principaux linéaments (1).

La plénitude démographique de 1330, même aisément reconstituable ou reproductible dans la suite des temps, était conjoncturellement fragile : de 1340 à 1440, une quadruple série de désastres (pestes, guerres, famines, et crises économiques ou démographiques en spirale, qui s'engendrent et s'aggravent les unes les autres) déploie des conséquences anémiantes : le peuplement, à zones comparables, tombe à une dizaine de millions d'âmes au plus sombre de Charles VII. Jamais la France ne fut ni ne sera si dépeuplée, entre le XII^e et le XX^e siècle. Ultérieurement, de 1450 à 1560, on voit s'intercaler un grand siècle de reprise lente, vigoureuse, ininterrompue. Les guerres, désormais, sont presque purement *extérieures*. Volontiers menées par les rois, elles coûtent relativement peu ; elles ne sont pas encore en mesure de ruiner, voire de dépeupler le pays, comme elles feront plus tard (très modérément) sous Louis XIV, à coups d'impositions excessives. Vers 1560, on retrouve donc tout bonnement le « plafond » d'une vingtaine ou quasi-vingtaine de millions de personnes, qu'on avait déjà connu au début du XIV^e siècle, avant les funèbres fauchaisons, pesteuses et guerrières, du temps des malheurs, lui-même initié aux années 1340. L'hexagone était plein d'hommes sous Philippe le Bel ; à demi-vidé au temps de Jeanne d'Arc ; derechef plein comme un œuf aux dernières années d'Henri II. Histoire immobile, ou plutôt pendulaire ? Métaphore à part, il y eut effectivement dans le très long terme, destruction partielle d'un peuplement, suivie de récupération pure et simple, ou peu s'en faut. On touche, une fois n'est pas coutume, à des structures profondes : de 1300 à 1715, notre population *plafonne* à peu près constamment, un peu plus, un peu moins, aux environs de la vingtaine de millions de personnes. Quitte à s'effondrer aux dix millions, pendant l'exceptionnelle période des catastrophes (1340-1450). Quitte à remonter ultérieurement, graduellement, dans le sens inverse, et selon le même rythme, jusqu'à la norme coutumière des vingt millions pendant le siècle qui suit (1450-1560) ; quitte à se tenir ensuite à cette norme vingt fois millionnaire, non sans fluctuations, mais modestes et quelquefois positives, au cours du long XVII^e siècle (1560-1715). Pour autant qu'on puisse en juger, la « règle » plus que quadriséculaire des vingt millions d'âmes tient aussi à des constantes écologiques : compte tenu des techniques agricoles (peu sophistiquées), compte tenu aussi d'une certaine régularité des agressions microbiennes pendant cette interminable époque, l'influence combinée de la misère, des disettes, du rationnement alimentaire *de facto*, des contagions meurtrières et du mariage éventuellement tardif, employé faute de mieux comme « arme contraceptive », est suffisamment forte pour écrêter ou même raboter tout dépassement substantiel du

(1) Sur cette double assise, terre et ciel, autrement dit maison/famille/exploitation rurale d'un côté, et lien aux morts comme à l'au-delà d'autre part, je me suis longuement expliqué dans *Montaillou*, Paris, NRF, 1975.

chiffre fatidique des « vingt millions d'âmes ». Au XVIII^e siècle, cette vieille barrière, qui parut longtemps infranchissable, est enfin levée. Dès lors, à partir de 1700-1715, le peuplement national connaîtra une vraie progression ; celle-ci n'étant plus seulement, comme c'était le cas au XVI^e siècle, récupération d'un ancien record. Les plafonds seront désormais percés. On s'acheminera allègrement, par montée à peu près continue, depuis la Régence jusqu'aux années 1815, vers les trente millions de Français. Mais de Louis XI à Louis XIV, on n'en est pas là ! Entre 1340 et 1560, une démographie-toboggan s'était même mise en place : elle s'écrasait au sol puis rejaillissait ; le renversement de tendance prenait place vers 1450. Le second mouvement annulait progressivement le premier. S'agissant de la deuxième période, dite de remontée, reprise ou récupération, (entre 1450 et 1560), trois facteurs sont susceptibles d'en rendre compte. Ce sont : fécondité plus forte ; nuptialité plus précoce (qui donc allongerait la période effectivement féconde des femmes mariées) ; mortalité moins intense. En fait, le premier élément n'a guère joué, comme tel. Si l'on mesure approximativement la fécondité des femmes par l'intervalle entre deux naissances, le beau XVI^e siècle n'est guère différent du morose XVII^e siècle. Aux deux époques, (XVI^e et XVII^e) en l'absence de contraception bien développée, les jeunes épouses sont soumises à la règle de l'accouchement biennal. Un enfant tous les 24 ou tous les 30 mois : le temps de mettre au monde un bébé, de l'allaiter, puis de concevoir et porter le suivant.

Le mariage par contre, du fait des incitations d'une économie momentanément plus stimulante ou par suite d'habitudes anciennes était, semble-t-il, plus précoce sous François 1^{er} qu'il ne le sera au temps du Roi-Soleil. Les épouses normandes de la « Renaissance », convolaient à 21 ans en moyenne, au lieu de 24 ou 25 ans pendant le Grand Siècle. Ces quatre années de différence, dans le sens de la précocité, donnaient déjà deux bébés de plus. Un tel bonus n'était pas négligeable, à l'actif du *boom* démographique des soixante premières années du XVI^e siècle.

La mort, enfin, à l'époque envisagée, fut statistiquement moins cruelle qu'en d'autres temps. Il y eut en effet d'assez bonnes périodes entre 1450 et 1560, et notamment jusqu'en 1520. Au cours de celles-ci, pendant quelques années favorables, le taux de mortalité générale pouvait tomber au niveau relativement bas de 30 ou 31 % : de quoi accumuler massivement des excédents démographiques que les petits (?) malheurs des décennies suivantes (après 1520) ne parviendront point à supprimer tout à fait. De 1460 à 1520, du fait des raisonnables demandes céréalières d'une population qui grâce à l'abondance des terres encore disponibles reste clairsemée pendant une appréciable période, les famines sont assez rares. (Elles se multiplieront par la suite, avec l'occurrence d'un culmen démographique). Les salaires, longtemps élevés, de la fin du XV^e siècle révèlent eux aussi un niveau de vie populaire qui demeure « correct ». Il favorise la « peuplade », et diminue certains

risques de mort. Ultérieurement, les conditions salariales et alimentaires se détériorent, lors des disettes des années 1520 et suivantes. La conjoncture épidémique, en revanche, paraît s'être améliorée. La lèpre régresse décidément après 1536. Les occurrences pesteuses demeurent atroces, mais elles se font moins fréquentes à partir de 1525. Cet espacement des pestes, sous François 1^{er} et Henri II, s'explique peut-être par les mesures de quarantaine « anti-peste » que prend désormais le monde urbain ; elles sont relativement efficaces, et les paysans en bénéficient par contrecoup.

Constatons donc, sans prétendre l'expliquer dans tous ses détails, la brillante récupération démographique entre les dernières années de Charles VII et le début de Charles IX. Il était normal, somme toute, qu'une réaction salutaire s'instaure (au-delà de 1450) après un siècle de dépeuplement approfondi (de 1340 à 1450).

Conséquences de cette reprise : les obsessions relatives au Trépas, sans disparaître, cessent d'occuper les sommets de la culture, religieuse ou laïque. Heureux changement, par rapport au xv^e siècle des danses macabres, des Transis, et des méditations morbides sur la pourriture du cadavre.

A un niveau moins prestigieux, le mouvement brownien s'empare des populations. Multipliées, il n'est pas question pour elles de s'entasser simplement sur place. Elles ne sauraient plus où donner de la tête ! Elles se font gyrovagues. Les déplacements migratoires affectent des formes diverses : *poussée urbaine* ; *migrations de passage* (artisans, pèlerins, écoliers) ; *migrations de la misère* (les mendiants et simples prolétaires débordent ou descendent en grand nombre depuis les terres pauvres de Bretagne et de Rouergue vers les bons pays de Languedoc, Vexin, Normandie) ; *repeuplement des campagnes* ; *immigration de reconquête*, enfin, dans des régions souvent prometteuses, comme le Bordelais viticole : de nombreux villages, en Gironde, avaient été abandonnés à la suite des guerres anglaises. Les nouveaux colons venus des zones occitanes ou francophones y accourent donc avec d'autant plus d'énergie à partir de l'époque de Louis XI. Enfin, il y a parfois quelque émigration : la France (méridionale et centrale) peuple l'Espagne au moment même où l'Espagne peuple ou repeuple à son tour les Amériques indiennes nouvellement découvertes.

*

**

Il faut bien nourrir tout ce monde, en France, et lui assurer le minimum vital, hors des années de disette. Une agriculture de style traditionnel s'y emploie de son mieux. La production des grains récupère vivement, elle aussi, de 1450 à 1500. Cette alacrité céréalière s'explique par la facile remise en valeur des terres précédemment abandonnées ; leur simple débroussaillage ne pose pas d'obstacles insurmontables. Par la suite, les livraisons des blés s'accroîtront beaucoup plus lentement, jusqu'à plafonner au milieu ou au second tiers du xvi^e siècle. Car les dernières terres défrichables ou disponibles

s'avèrent désormais marginales, peu fertiles, difficiles à mettre en valeur, voire éloignées des grandes voies de communication et de commercialisation ; d'où, au XVI^e siècle, une forte hausse des prix du grain ; ils sont exaspérés par la demande croissante, et souvent mal satisfaite ; ils sont stimulés d'autre part du fait de la plus grande abondance d'or et d'argent (qui vient d'Europe centrale et puis du Nouveau Continent). Cette cherté culmine, de temps à autre, en grandes famines : derechef elles sont présentes après 1520. Pour le reste, la production végétale se diversifie, mais sans excès : le vignoble grandit près des ports exportateurs, comme Nantes, ou aux alentours des marchés de consommation, forts de dizaines ou de centaines de milliers de buveurs : Lyon, Paris... Le bétail est très demandé par les zones urbaines. Ailleurs, l'élevage demeure léthargique : la prairie en effet est souvent sacrifiée aux emblavures, dont on a le plus urgent besoin, puisque leur production, en année médiocre, suffit tout juste aux besoins nationaux, pour cause d'insuffisante productivité. La carence de l'élevage conduit au manque des fumures, qui, à son tour déprime la productivité céréalière. C'est le fameux cercle vicieux, à la Marc Bloch, de l'ancienne agriculture, dont les Flamands (mais non les Français) commencent à s'extraire en ce temps-là, au nom d'un cercle vertueux. Enfin les forêts demeurent immenses vers 1550 ; il n'est pas exclu qu'elles couvrent encore *un tiers* du territoire national. A la longue, cette présence forestière est étouffante et pose, a contrario, des problèmes de subsistance : car l'homme ne vit pas que de bois. Les forges, les verreries, les besoins généraux de charpente et de combustible contribueront dans les siècles suivants à raréfier l'arbre ; par voie de conséquence, on élargira les terroirs ; on nourrira mieux, ou moins mal, les humains.

*

**

Au village, les groupes sociaux qui sont ainsi responsables d'une agriculture quelque peu inadéquate en goûtent diversement les fruits. Du Languedoc à L'Ile-de-France, les lopins ruraux sont captifs d'une vague de morcellement, et débités en parcelles toujours plus petites. C'est l'inéluctable effet de la montée démographique du « beau » XVI^e siècle : elle divise à chaque génération les tenures rustiques, puisque les enfants qui survivent sont plus nombreux que les parents qui périssent. Les clauses d'héritage, issues des coutumiers locaux qu'on a compilés sous la Renaissance, tentent de favoriser l'un des fils, souvent l'aîné, aux dépens de ses frères et sœurs. Elles ne freinent qu'assez mal l'action du hachoir successoral. D'où un processus de paupérisation dont souffrent les petits exploitants et tenanciers : chacun d'eux a moins d'hectares ou de fraction d'hectares que ses prédécesseurs ; de toute manière, pour des raisons d'immobilisme technologique, la productivité de chaque hectare ne s'accroît guère ; on ne compense donc point le déficit quantitatif des surfaces par l'amélioration qualitative des procédés agricoles, mis à part bien sûr telle ou telle situation locale, laquelle s'avère plus favorable, comme dans le cas de

la viticulture nantaise. Les tendances à l'appauvrissement rural *per capita* s'aggravent du fait de la baisse des salaires réels : ceux-ci souffrent classiquement de la hausse des prix ; ils sont surtout victimes de l'offre accrue de main-d'œuvre, qui, au vu d'opportunités d'emploi plutôt léthargiques, fait tomber la valeur des rémunérations du travail. Dans l'ensemble, cette double tendance à la paupérisation affecte les journaliers agricoles, domestiques de ferme et autres manouvriers, et d'autre part, les petits laboureurs ; ceux-ci voient se réduire, de père en fils, la poignée d'hectares ou de centiares dont ils disposent. Par contre, les fermiers importants, aristocrates de la charrue, sont emportés dans un flux de prospérité raisonnable : le marché leur est bien disposé ; les salaires réels qu'ils versent à leurs ouvriers sont en baisse ; la rente qu'ils doivent livrer au propriétaire du sol parfois reste stable ou en général augmente raisonnablement. La classe propriétaire (nobles, officiers, seigneurs, haut clergé, marchands et bourgeois importants) tient 50 à 60 % du sol français (contre 40 % ou 50 % aux paysans) ; elle voit éventuellement cette part grandir, du fait de la politique d'achats fonciers que mènent les grands possédants, ou ceux qui aspirent à cette position. Le droit d'aînesse noble, ou la mainmorte cléricale épargnent souvent à cette haute classe les affres du morcellement successoral et terrien. Elle perd de son revenu par la dévaluation des droits seigneuriaux, qui parfois tombent à presque rien ; mais elle récupère ce manque à gagner, et bien au-delà, grâce à la hausse fréquente des fermages réels ; grâce aussi à l'indexation des dîmes ; celles-ci accompagnent, sans plus, les (modestes) progrès de la production agricole, en attendant d'être quelquefois menacées aux années 1530-1560, par les premières grèves des paysans décimables ; ils sont travaillés de près ou de loin par l'influence huguenote. La Seigneurie sait changer de registre ; elle passe de la prédominance des droits seigneuriaux à la suprématie du faire-valoir direct ou des rentes foncières, basées sur les fermages. Plus parasite, le système seigneurial joue souvent un rôle d'animateur pendant la reconstruction des campagnes, et lors de la renaissance qui prolongera celle-ci, jusqu'au butoir des guerres de religion.

*
**

La période 1340-1560 avait donc été marquée par l'occurrence d'un « grand cycle biséculaire » (1) des peuplements : ceux-ci tombaient de la vingtaine de millions de personnes vers 1340 à la dizaine de millions vers 1450, puis rebondissaient aux vingt millions à l'orée des guerres de religion. En même temps, les principales variables qui définissaient les conditions et tout simplement les revenus du monde rural étaient entraînées dans cette sarabande endiablée. La première phase, celle de l'effondrement démographique (jusque

(1) Cette notion a fait l'objet de réflexions multiples dans un recueil intéressant qui fut récemment consacré aux méditations polémiques de M. Brenner et aux commentaires souvent érudits qu'elles inspirèrent (*Past and Present*, vol. 79, mai 1978).

vers 1440-1450) voyait simultanément, corrélativement, augmenter les salaires réels. Mais tombaient en revanche (selon des pentes qui, même descendantes, divergeaient quelque peu les unes par rapport aux autres), la production agricole, la rente foncière, ainsi que (inégalement) les prix agricoles et industriels, ceux-là davantage que ceux-ci. Les propriétés et exploitations agricoles, pendant la même période, tendaient à se concentrer, donc à diminuer en nombre et pour chacune d'entre elles, à augmenter en surface.

Pendant la phase suivante (de 1450 à 1560) tout cela s'inversait : il y avait montée (insuffisante, certes) du produit agricole ; hausse de la rente foncière et des prix ; baisse longue et parfois catastrophique du salaire réel ; et morcellement progressif des terres (induit par l'augmentation du nombre des agriculteurs, tenanciers ruraux et autres parties prenantes, cette augmentation elle-même étant fille de l'essor démographique).

*

**

Après 1560, et jusque vers 1715, la violence, jusqu'alors extraordinaire, de ces grands mouvements, s'atténue beaucoup, sans qu'ils disparaissent entièrement, tant s'en faut. Disons, en d'autres termes, que les descentes, puis remontées vertigineuses du toboggan démographique, économique, social, au plan biséculaire (1340-1560), ne sont plus de saison après la mort d'Henri II. Il va de soi que la norme des vingt millions d'âmes grosso modo, demeure canonique, pendant les cent cinquante-cinq années qui courent de François II à la mort du Roi-Soleil. Mais de ce plafond vingt fois millionnaire, la population ne décroche plus de façon abysmale ni apocalyptique, comme elle avait fait pendant la longue crise bas-médiévale. Certes les guerres de religion, de 1560 à 1590, écrètent quelque peu l'effectif global des peuplements du royaume. Mais la chute n'est pas gravissime ; on ne peut la comparer (malgré de cruels épisodes guerriers, épidémiques, disetteux) au spasme atroce du second quart du xv^e siècle. Aussi bien, le retour à la normale s'opère-t-il en toute promptitude : au début du xvii^e siècle, l'historien-démographe Jacques Dupâquier trouve, sur la base de savants calculs, dix-huit à vingt millions d'habitants dans le cadre conventionnel de l'hexagone (1). D'assez rudes épreuves vont, bien entendu, écorner notre démographie pendant la Fronde et autour d'elle ; lors de la famine de l'Avènement (1661) ; et enfin pendant les vingt-cinq dernières années, souvent difficiles, du règne de Louis XIV : il suffit pour évoquer ces ultimes souffrances, de mentionner les deux catastrophes frumentaires de 1694 et 1709, avec des pertes régionales de population (fort momentanées) de 15 % dans le premier cas, et de 9 % dans le second. Et pourtant, il ne s'agit là que d'accidents de parcours. En fait, la France louis-quatorzienne voit sa population non seulement plafonner, mais même

(1) Jacques Dupâquier, *La population française aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris, P.U.F., 1979, p. 8-11.

augmenter très lentement, irrégulièrement, de façon à la fois modeste et perceptible. Jacques Dupâquier, sur la base des enquêtes de l'I.N.E.D., trouve, dans le cadre géographique déjà indiqué, 21 millions d'habitants sous Colbert et 22 millions à la veille de la mort du « Grand Monarque ». Disons qu'à l'échelle du long xvii^e siècle on n'est pas très loin de la croissance démographique zéro, à peine affectée d'un léger « plus ». Nos démographes qui s'inquiètent tellement de l'actuelle expansion, galopante et désordonnée, des populations du Tiers monde se rassureraient sans aucun doute si celles-ci désormais ne croissaient plus qu'au rythme ultra-lent qu'avait connu la France louis-quatorzienne. Il est vrai que les causes mêmes de cette « sage » lenteur (ascétisme pré-conjugal, mariage tardif, et surtout famines, épidémies, fisc, guerres et misères) seraient aujourd'hui, avec juste raison, considérées comme inacceptables !

Disons en tout cas pour en rester à l'époque « classique » (1560-1715) que l'écosystème rural, en ce temps-là, est en état de relative stabilité, ou tout au plus d'expansion très lente, elle aussi. Sur ce point, nous renvoyons, pour le détail, aux volumes que nous avons publiés ou dirigés, avec Joseph Goy, relativement aux dîmes et à la production agricole (1). Les fluctuations négatives de ladite production enregistrées en ces 155 ans à l'occasion des phases de crise, dépression momentanée, guerre ou accident météorologique sont éventuellement bien marquées (mais nettement moins profondes que ce ne fut le cas lors du désastreux xv^e siècle, jusque vers 1450). Certes, il y a encore de mauvaises passes pour la production du grain, entre 1560 et 1715 : notamment pendant les guerres de religion, les guerres de trente ans et la Fronde, les premières années du règne personnel de Louis XIV, et les guerres de ligue d'Augsbourg et succession d'Espagne, « assaisonnées » par les famines de 1693-1694 et 1709-1710. On assiste, alors, à des réductions momentanées du produit céréalier. Celles-ci le font tomber, pour quelques années, aux quatre cinquièmes ou aux trois quarts de ses niveaux normaux de « l'année commune ». Puis s'impose une assez rapide récupération. Les plafonds de production céréaliers déjà enregistrés au xvi^e siècle sont atteints, quelquefois dépassés sous l'heureux Colbert. Mais les processus soutenus de croissance séculaire ne sont pas véritablement engagés, du moins avant 1715-1720. Les bons résultats enregistrés par exemple pendant les années 1663-1688 sont en effet compromis ensuite par de nouvelles crises, qui marquent les décennies 1690, 1700, 1710... On demeure ainsi dans les limites de la normalisation du long xvii^e siècle : la catastrophe n'est pas vraiment durable, mais l'essor n'est jamais ininterrompu ou « soutenu ». Quelques croissances sectorielles concernent néanmoins (entre autres) la viticulture languedocienne ou bordelaise : elles améliorent ou garantissent le niveau de vie paysan, dans certaines régions méridionales dont l'agriculture est commercialisée.

(1) Voir les ouvrages dirigés et introduits, à ce propos, par Joseph Goy et Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les fluctuations du produit de la dîme, Prestations paysannes, dîmes...* (et) *mouvement de la production agricole* (1971-1982) soit trois volumes au total, édités chez Mouton, Paris-La Haye.

Cette longue modération des trends essentiels aboutit aussi à calmer le jeu, voire à inverser les tendances, quant au mouvement de la répartition des biens fonciers. La période de « galop » démographique entre 1450 et 1560 était contemporaine d'un morcellement accéléré des propriétés roturières, des tenures, des parcelles et des lopins ; ce morcellement tranchait, à son tour, sur la phase antérieure de concentration foncière, qu'avait induite entre 1348 et 1450, le déclin des peuplements ruraux.

Rien de comparable ne se produit, rien d'aussi frénétique en tout cas, de 1560 à 1715. La population stagne, avec des bas et des hauts, ou peut-être augmente-t-elle légèrement entre ces deux dates. Mais c'est peu de chose, en termes de rythme annuel, par comparaison avec les croissances ou récupérations extrêmement vives, qui s'étaient manifestées depuis la fin du règne de Charles VII jusqu'au décès d'Henri II. Dans ces conditions, le hachoir successoral cesse d'exercer ses ravages au XVII^e siècle. En certains cas, les processus inverses vont même jusqu'à s'instaurer. Autour de Paris, par exemple, des facteurs qualitativement nouveaux se font sentir ; démographiquement, économiquement, financièrement, le dynamisme de la capitale (bientôt flanquée du satellite versaillais) est tel qu'il offre un débouché très élargi aux produits du sol, dans les limites agricoles d'une dizaine de nos départements actuels. A cela vient s'ajouter, dans Paris même, la présence de riches et puissants rassembleurs de terres (nobles, clercs, officiers, voire marchands) dont l'impérialisme foncier s'exerce sur de vastes portions du Bassin parisien.

Ainsi se forment ou simplement s'affranchissent, en ces régions, sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, les grands domaines agricoles (jusqu'à cent hectares, et parfois davantage) ; leurs propriétaires-rassembleurs les baillent (contre une rente foncière annuelle et renégociée tous les trois, six ou neuf ans) à de gros fermiers, déjà fort efficaces (et cela, même si cette efficacité ou productivité, faute de bétail bovin et de fumier en quantité suffisante, demeure inférieure à celle qu'atteignent leurs congénères britanniques, les grands *farmers* du bassin de Londres). Entrepreneurs agricoles de première force, à l'échelle française, nos fermiers « circumparisiens » sont ou seront connus, qui plus est, sous la dénomination de « receveurs de seigneurie » « coqs de village », et plus au nord « matadors » ou « fermiers à grosses bottes ».

On assiste également à une normalisation de longue durée des principaux revenus agricoles, et des prélèvements qui les rongent. Le salaire réel (rural), après son effondrement somme toute désastreux du XVI^e siècle, cesse de décroître, ou parfois s'améliore un peu au temps de Louis XIII et Louis XIV. En tout cas, il ne descend plus au-dessous du niveau-plancher qu'il avait atteint à la veille des guerres de religion, et pendant celles-ci. Faut-il ajouter qu'il pouvait difficilement tomber plus bas... Le prolétariat agricole, sur cette lancée descendante, aurait fini par périr d'inanition !

Si le salaire est stabilisé « au plancher », les prélèvements, eux, se normali-

sent « au plafond ». Dire cela, c'est bien sûr s'exposer à une objection de poids : la rente foncière, *alias* fermage, connaît, elle, une certaine augmentation supplémentaire au xvii^e, par rapport à ses niveaux du xvi^e siècle ! Mais signalons immédiatement que cette hausse, en effet, d'un grand prélèvement est avant tout régionale : elle ne concerne, jusqu'à plus ample informé, que les régions languedociennes, voire méditerranéennes et méridionales, où les fermages deviennent particulièrement lourds au temps de Louis XIII et du jeune Louis XIV : n'est-ce pas tout simplement parce que en ce pays d'impositions réelles qui pèsent au détriment des propriétaires, ceux-ci ne manquent pas de réagir ; ils réussissent à répercuter sur leurs fermiers, qui seront donc pressurés davantage, le poids croissant de l'impôt, alourdi par les soins des cardinaux-ministres, Richelieu ou Mazarin... Ailleurs, là où les institutions fiscales sont différentes, et notamment dans les zones essentielles du Bassin Parisien, la rente foncière est bien incapable de battre, au temps des trois premiers Bourbons, les records déjà fort élevés qu'elle avait établis pendant le beau xvi^e siècle de la Renaissance épanouie, au temps de François 1^{er} et même d'Henri II. Tout au plus notera-t-on que dans les pays de grande culture, cette rente foncière s'est accrue, de façon quasi automatique, du fait de l'élargissement des surfaces ; celles-ci étant exploitées par les grands domaines qui relèvent de la « classe propriétaire » (nobles, officiers, hauts bourgeois...). Quant à la rente d'argent, qui correspond aux intérêts que verse, au titre d'une dette, l'emprunteur au créancier, elle persiste, pendant le xvii^e siècle, à grever puissamment les « trésoreries » paysannes (qui à vrai dire méritent à peine ce nom, tant elles sont souvent désargentées). De nombreux ruraux, — paysans et autres —, s'endettent en effet, comme toujours, auprès des personnes riches ou moins riches, qui, en ville ou au village, détiennent de précieuses disponibilités monétaires. Et cependant, là aussi, la situation, au xvii^e siècle, ne paraît pas s'être beaucoup aggravée, tant s'en faut, par rapport au xvi^e. En effet, les taux d'intérêt couramment pratiqués ont notablement baissé d'un siècle à l'autre ; du xvi^e au xvii^e siècle, ils sont tombés de 10 % à 5,5 %, ce qui soulage d'autant les débiteurs, si nombreux dans les campagnes. Mais l'inflation a considérablement régressé, de son côté. En effet, la hausse longue des cours, la « révolution des prix », qui marquait presque tout le xvi^e siècle, autrement dit le règne des six derniers Valois, n'est plus qu'un souvenir atténué, périmé, bientôt lointain, au temps des trois premiers Bourbons. Ceux-ci sont contemporains d'un plafonnement, et même (à l'époque de Colbert) d'un déclin des prix, plus net encore quand on les calcule en grammes d'argent. On entre donc dans des périodes d'inflation diminuée, supprimée ; bref, dans une phase déflationniste. Rural ou non, le débiteur en est la première victime ; les emprunts qu'il a contractés ne sont plus érodés par la dépréciation monétaire, dorénavant exorcisée ; la déflation les consolide. Si l'on rapproche l'un de l'autre les deux phénomènes, baisse du taux d'intérêt et déflation, on s'aperçoit qu'ils tendent à s'annuler. Opération blanche ! L'endettement villageois est revigoré par la baisse de l'inflation,

mais il est affaibli par la décrue des taux d'intérêt. Au total, même pesant et parfois écrasant dans l'absolu, cet endettement n'a pas dû s'alourdir beaucoup au XVII^e siècle, en comparaison avec les cent années antérieures. On en revient toujours à l'idée d'une certaine stabilisation des prélèvements.

Enfin, parmi ceux-ci, *last but not least*, envisageons la dîme ; elle affecte surtout les céréales ; elle n'est pas susceptible de croître beaucoup, elle non plus, quand à son poids absolu et relatif, au XVII^e siècle. Tout au plus bénéficie-t-elle de la fin des grèves de dîme, jadis déclenchées pendant la décennie 1560 par des paysans huguenots et plus généralement par des villageois insatisfaits, dont beaucoup demeurent, pour le reste, bons catholiques. Cette suppression de grèves, cet assagissement, enfin obtenu à l'âge classique (après le dangereux débordement des guerres de religion, qui furent si contestataires), est évidemment tout bénéfique pour le clergé, grand décimateur. Sur le fond, cependant, bien peu de choses se sont modifiées, d'un siècle à l'autre ; cette absence de changement marqué vaut pour le relatif comme pour l'absolu. Dans le relatif, en effet, les pourcentages de prélèvement décimal restent, dans la plupart des régions françaises, coutumièrement fixés à 8 % ou 9 %, voire 10 % ; lesdits taux varient selon les provinces, mais en général ils se situent à l'intérieur de cette « fourchette » de pourcentages (1). Dire que ces pourcentages, mêmes forts, ne sont guère susceptibles d'augmenter, entre le règne de François 1^{er} et celui de Louis XIV, c'est souligner la stabilité approximative du revenu réel des clercs : ils retrouvent simplement pendant le pieux XVII^e siècle, après la grève des dîmes des années 1560, le niveau ou le volume de prélèvement décimal dont leurs lointains prédécesseurs avaient joui pendant la Renaissance, avant cette grève des dîmes. Et cela d'autant plus que la quantité totale de grains moissonnés (amputée, après récolte, de ces fixes pourcentages décimaux) ne s'est guère accrue, de son côté, du XVI^e au XVII^e siècle.

A ce plafonnement général des prélèvements, droit seigneuriaux inclus, je ne connais qu'une seule exception, mais elle est majeure. Il s'agit de l'impôt, à propos duquel on peut parler d'une croissance spectaculaire, et même d'une véritable percée, à la fois conceptuelle et quantitative. Les revenus nets de l'Etat avaient plafonné à près de 200 tonnes d'équivalent-argent vers 1560, puis à nouveau 200 tonnes entre 1600 et 1630. Sous Richelieu et Mazarin, ils montent progressivement à 500 tonnes vers 1645, puis à 800 tonnes vers 1690 (2). De quoi déclencher les émeutes antifiscales des paysans (et des citadins) : celles-ci étant dirigées, précisément, contre le recouvrement des impôts directs ; contre l'exercice des fermes d'impôts indirects ; enfin, contre le logement des armées, elles aussi coûteuses (3), voire dévastatrices.

(1) Il y a néanmoins des exceptions : en Bretagne, les pourcentages coutumiers du prélèvement décimal sont nettement plus bas et peuvent même tomber jusqu'à 3 % du produit brut (voir à ce propos Pierre Goubert, *Clio parmi les hommes*, Mouton éditeur, Paris-La Haye, 1976, p. 42).

(2) A. Guéry, dans *Annales*, E.S.C., 1978-2, p. 227.

(3) Y.M. Bercé, *Histoire des Croquants*, Paris-Genève, 1974, vol. 2.

Dans l'ensemble, le dénominateur commun des années 1340-1715, envisagées ci-après, en tout ou partie, c'est, quant à notre sujet, l'avènement (dès le début de la période) de la France du monde plein, plafonné à la vingtaine de millions d'hommes, dont 85 % à 90 % de ruraux. Mais ce plafond n'a été égalé qu'à diverses reprises, de façon maximale et momentanée, pendant les deux premiers siècles envisagés (1340-1560) ; il fait alors l'effet d'une norme ou d'une enveloppe écologique, plus que d'une constante, telle que celle-ci en revanche s'affirmera continuellement par la suite à partir de 1550-1560 et jusque vers 1700-1715. De toute manière, les paramètres technologiques (outils agricoles immuables...), linguistiques (contrastes dialectaux), religieux (universalité du catholicisme paysan, malgré l'essor local de quelques îlots de calvinisme villageois) ne changent que lentement d'un bout à l'autre de la période ; on voit se faire jour, tout au plus, une lente dérive, et partielle, vers l'agriculture de marché et vers le grand domaine moderne, voire capitaliste. Disons, pour préciser cette périodisation de très longue durée, que les années 1340-1560 furent celles d'un « grand cycle biséculaire » dont on a résumé ci-dessus les caractéristiques, l'extraordinaire profondeur, les facultés puissantes de rebondissement. Par contre, la période 1560-1715 est plutôt (passé ce « grand cycle ») celle d'une consolidation pure et simple sur les bases déjà indiquées ; il y a désormais stabilité solide, ou croissance très lente des populations ; ambiance souvent dépressionnaire et crises dures, quoique momentanées ; mais point de catastrophe abyssale. Aux termes d'un niveau de vie qui demeure fort bas pour la majorité des ruraux, on note alors une normalisation générale des peuplements, des revenus, des hauts prélèvements. Même la croissance unilatérale du fisc et de l'Etat (à quoi il faudrait ajouter les progrès de l'alphabétisation et d'un certain capitalisme rural) n'échappe point à ces règles de longue durée : tant qu'à consolider, il faut bien que s'affirme et se déploie un principe de force et d'unité sociale ; il s'incarne en effet, après les tragédies des guerres de religion, dans l'épanouissement des autorités bourbonniennes, au sommet et à la base, depuis l'avènement d'Henri IV jusqu'à la mort de Louis XIV.

En somme nous avons eu affaire, jusqu'à ce point du présent exposé, à la notion de « monde plein », chère à Pierre Chaunu, et souvent utilisée ici de façon implicite ou explicite. Ce « monde plein » en ce qui nous concerne, correspond à la France (hexagonalement définie au début de ce texte) des vingt millions d'âmes, attestée depuis le premier tiers du XIV^e siècle ; il correspond aussi à un niveau de productivité agricole, et notamment céréalière qui demeure relativement stable, ou (s'il est oscillant) qui n'est point animé par un mouvement de croissance continue ; à des hauts et des bas de conjoncture qui peuvent être énormément contrastés entre eux (de 1340 à 1450, puis à 1560) ; ou peu dénivelés les uns par rapport aux autres, de 1560 à 1715. Mais au total, une certaine enveloppe démographique, écologique, économique fixe des maxima, des plafonds de population et de performance,

aux masses paysannes de ce « monde plein », flanquées d'une faible minorité urbaine (elle-même en voie de lent accroissement).

*
**

Ces normes se modifient de façon assez sensible à partir des années 1700-1715. La population française (dans nos contemporaines frontières hexagonales) avait plafonné généralement à la vingtaine de millions d'âmes (quitte à décrocher, puis à récupérer ensuite) depuis le règne de Philippe le Bel ; elle se situait précisément, si l'on en croit Jacques Dupâquier (1) à 19 millions de personnes vers 1600 (après les rudes épreuves des guerres de religion), et à 22 millions vers 1700 ; on restait encore dans la fourchette des deux dizaines de millions de personnes, à peine dépassée vers 1700 ; mais, en 1790, on est déjà à 28 100 000 personnes ; cela implique un taux de croissance annuel nettement plus élevé qu'au cours des siècles passés : il a pratiquement doublé au XVIII^e siècle, par rapport au XVII^e. Il y a donc là, quant aux masses humaines que n'ébrèchent plus désormais au même degré les grandes mortalités, un phénomène assez radicalement inédit. On est passé, sans bruit, des deux dizaines de millions d'âmes, coutumières pendant trois siècles, aux trois dizaines de millions, ou presque. Sur les 28 100 000 personnes de 1790, on peut estimer que le nombre de ruraux proprement dits, qui habitent dans les localités de moins de 2 000 habitants, est de 22 800 000 personnes. Ce chiffre élevé n'a rien d'étonnant : en effet, l'essor urbain des Lumières, dans un régime de faible productivité agricole, n'est nullement en contradiction (à l'inverse d'aujourd'hui) avec l'essor de la population des producteurs ruraux. En même temps, cette croissance du peuplement jette sur le marché du travail les « classes pleines » des jeunes demandeurs d'emploi, dont les frustrations, à partir de 1789, nourriront la vague des mécontentements révolutionnaires.

Ce XVIII^e siècle d'augmentation quasi générale du nombre des hommes, et notamment des ruraux, a ses propres modèles démographiques. Ils impliquent d'abord, de notre part, une réflexion sur la fécondité d'antan. La nubilité des paysannes, autrement dit leurs premières règles, était peut-être un peu plus tardive qu'aujourd'hui. Pourtant, le siècle de Louis XV et de Louis XVI a connu, par rapport au « long XVII^e siècle » (1560-1715) une diminution des aménorrhées de dénutrition, en liaison avec la disparition des famines. Les isolats endogames, constitués auparavant dans chaque village ou groupe de villages, ont expérimenté, de leur côté, un commencement de rupture ou d'ouverture : les filles et garçons, dorénavant, s'exportent plus loin en vue du mariage. C'est un modeste début de « panmixie ». Tout cela se détache sur un arrière-plan de très haute fécondité féminine, certes nuancée. Celle-ci ne commence à décliner dans le monde rural qu'à partir de 1770, date large. La

(1) *Population française...* op. cit., p. 11.

première baisse de natalité, ainsi mise en cause, s'explique, semble-t-il, par la diffusion (même limitée) des pratiques du *coïtus interruptus* ; quant aux raisons qui ont pu inciter les parents à adopter celles-ci, elles tiennent aux attitudes nouvelles vis-à-vis de l'enfant (valorisé, donc plus rare) ; vis-à-vis de la propriété ou possession terrienne (qu'on souhaite ne plus diviser excessivement, entre les héritiers trop nombreux qui seraient *ipso facto* paupérisés) ; vis-à-vis de la religion catholique (dont on respecte de façon un peu moins étroite les prescriptions rigidement anticontraceptives et dont parfois on se détache en tant que telle) ; vis-à-vis du couple enfin (envisagé désormais à des fins plus voluptueuses que démographiques, par une minorité d'audacieux, dont certains exceptionnellement, résident hors des villes).

Cela dit, ce n'est qu'un début, un tout petit début de contraception, magnifié après coup par la Révolution française, cet « Islam démographique » : après 1789, ou après 1795 se répandront rapidement dans l'hexagone les « funestes secrets » du *birth control*, jusqu'à faire décliner cette fois, beaucoup plus profondément, la natalité, y compris parmi des zones assez peu urbanisées (Basse-Normandie, Lot-et-Garonne).

N'anticipons pas ! Avant ce tournant final et décisif vers la contraception, pendant une longue période qui inclut en milieu rural la plus grande partie du XVIII^e siècle, on limite surtout les naissances, faute d'un procédé plus efficace, par l'usage du mariage tardif, les filles épousant à 25 ans, les garçons à 27. Ces noces retardées sont précédées, en règle générale, par une phase sévère d'austérité pré-conjugale. Pendant les premières décennies du XVIII^e siècle, dans beaucoup de régions, la plupart des jeunes villageoises et de nombreux villageois mâles également, conservent une certaine chasteté jusqu'au mariage.

A partir de 1750, un modeste changement se fait néanmoins sentir, sous ce rapport aussi, en France agraire, dans de nombreuses régions : une vague (ou n'est-ce qu'une vaguelette) de permissivité sexuelle voit le jour dans nos agrestes paroisses. Elle précède, puis accompagne de ses éveils timides les premiers balbutiements de la contraception, ou comme on dira plus tard, en France, du « malthusianisme ». Quelques concubinages s'esquissent. Quelques malheureuses illégitimités, devenues moins rares qu'à l'époque précédente, se terminent par l'exportation des bébés dits naturels vers les hospices mortifères de la cité proche. Le prêtre dorénavant, en mainte occasion, ne noue le nœud conjugal qu'après l'embarquement pour Cythère. Et non plus avant, comme c'était le cas au XVII^e siècle. Pourtant, ne soyons pas dupes de ces premiers frémissements ; ils sont incontestables certes, mais demeurent marginaux. En réalité, la persistance et même l'aggravation du mariage tardif, en plein XVIII^e siècle, indiquent bien que l'austérité (janséniste souvent, calviniste parfois) n'est pas morte. Tant reste puissant, parmi la masse paysanne, le raisonnement d'ordre économique qui incite deux jeunes gens à différer longtemps leur union légale par crainte de la pauvreté et d'un trop grand nombre

d'enfants. Les noces tardives sursoient au don de la vie. Elles avaient constitué (en même temps que la peste, la variole, les autres épidémies, la guerre, la misère, et la faim, qui, les unes et les autres se chargeaient pour leur part d'aggraver la précocité de la mort) un facteur de stabilisation démographique au xvii^e siècle. Dans la période suivante, après 1715, quand la population tend à s'emballer, les noces tardives à défaut de participer à un total blocage, demeurent un frein, pas très efficace, mais utile malgré tout, pour modérer un essor démographique qui tend cette fois à dépasser les bornes sages, ou du moins « malthusiennes ».

Du côté de la mort intervient, pour expliquer le déverouillage démographique de nos campagnes au xviii^e siècle, la disparition des grands fléaux. La peste s'efface après 1670 dans la France du Nord et de l'Est ; après 1720 elle disparaît également, plus au Sud. L'espacement ou même la disparition des grandes mortalités de pointe postérieurement à la mort de Louis XIV paraît liée, en outre, à l'atténuation de certaines épidémies non-pesteuses. Les famines, de leur côté, s'éclipsent : le ravitaillement de base s'améliore graduellement, ne serait-ce que par simple élimination des années de manque, après 1715, et plus encore après 1741. Cette amélioration tient au développement des routes et du négoce intérieur ou portuaire ; au stockage des grains, accru ou perfectionné, dans des granges de pierre toujours plus nombreuses et vastes, qui sont corrélatives d'un essor des industries du bâtiment. D'autre part, ladite amélioration est inséparable des progrès quantitatifs (peu spectaculaires, mais indéniables en certaines régions) qu'enregistrent la production agricole... et les techniques de la meunerie et de la boulangerie (1). Les peuples désormais (ruraux, et autres) cessent de souffrir périodiquement des famines. Ils n'en sont que plus hardis (surtout en ville) pour revendiquer, pour manifester contre le spectre évanescent de la disette, en temps de périodique cherté céréalière ; ils s'insurgent alors contre le péril de faim, à défaut de souffrir véritablement de celle-ci, finalement exorcisée. L'exigence céréalière ainsi raffermie, venant d'une population qui de plus en plus est irritable, se déploie dans des colères bien canoniques, au cours de la guerre des farines, et d'autres « émeutes de subsistance ».

Comme la faim, comme la peste, la guerre régresse, ou bien ses ravages prennent du recul. Elle avait rythmé les trois grands « coups de hache » démographiques des xvi-xvii^e siècles ; ou plus exactement du « long xvii^e siècle » (1560-1715). Il s'agissait en l'occurrence des guerres de religion, du complexe « guerre de trente ans — Fronde » et des conflits guerriers de la fin du règne de Louis XIV, entre 1688 et 1713. Après cette dernière date, la guerre quasi ininterrompue fait place, soit à la paix pure et simple, soit à des heurts militaires qui demeurent graves certes, mais relativement localisés et respectueux dans une certaine mesure, du droit des gens. Sans aller toujours

(1) Voir à ce propos les travaux de Steve Kaplan.

— tant s'en faut ! — jusqu'à la guerre en dentelles, ces conflits new look savent se garder, valable mutation, de l'escalade aux extrêmes. Le néopacifisme du XVIII^e siècle s'accompagne logiquement (dans une conjoncture de croissance du produit brut) d'une relaxation des pressions fiscales. Par essence, elles étaient tournées vers le financement de la guerre. Or, elles décroissent au moins relativement, en même temps que celle-ci. Ces processus s'avèrent bénéfiques aux paysans ; ceux-ci sont en effet les contribuables par priorité, en raison des privilèges de détaxation fiscale dont jouissent d'autres groupes sociaux, supérieurs ou plus favorisés.

L'accroissement du bien-être (ou la simple diminution du mal-être) et le recul de la mort s'accompagnent, dans le plat pays, d'heureuses conséquences sociales. Les familles en miettes deviennent moins nombreuses, où les enfants passaient de main en main, au gré des veuages et des marâtes. Les sensibilités vis-à-vis du Trépas se modifient : une rupture intervient entre le village des défunts et le village des vivants. On tend de plus en plus, du temps de Louis XVI, à enfouir les cadavres dans le cimetière et non plus sous le pavé quelquefois odorant et toujours familier de l'église paroissiale.

Les médecins ne sont pas pour grand'chose dans cette réussite du combat que mènent l'homme et *a fortiori* le paysan contre la mort. Leur carence reste grande, malgré une première percée médicale, en milieu agraire, après 1770. Si l'on veut comprendre le recul des décès, on doit plutôt mettre en cause (Esculape étant quasiment hors du jeu), la légère amélioration du niveau de vie, autrement dit, les débuts d'une croissance économique ; elle est distributrice d'un certain mieux-être, ou tout simplement d'un minimum vital incompressible : il permet la survie d'un plus grand nombre d'êtres humains, dans ces conditions qui sont acceptables, sans être brillantes en quoi que ce soit.

Après la démographie, il convient en effet de considérer les problèmes du produit brut agricole. L'éclairage que fournissent les baux de dîmes et autres sources nous donnent maintenant une chronologie solide (1). On a d'abord une longue période de stagnation au XVII^e siècle (voire, comme l'a montré Hugues Neveux dans sa thèse sur les *Grains du Cambrésis*, du XIV^e au XVII^e siècle). Cette période des premiers monarques Bourbon est marquée de fluctuations positives ou négatives : la dernière en date parmi celles-ci se situe entre 1680 et 1715. Puis le produit brut agricole connaît nécessairement et empiriquement, une certaine augmentation de 1715 à 1789. Il dépasse ainsi les bas plafonds et les maigres records antérieurs. Cette vraie croissance ne s'accompagne point, certes, de changements révolutionnaires dans les pratiques agricoles ; elle demeure néanmoins une hypothèse « incontournable », comme on dit aujourd'hui : en effet, la population globale (dans le cadre

(1) Nous renvoyons sur ce point, faute de pouvoir les reprendre intégralement dans cette conclusion, aux données contenues dans nos trois volumes sur les dîmes et prestations agricoles (Goy et Le Roy Ladurie, *op. cit.*).

géographique des frontières de 1861, retenu par les statisticiens de l'I.N.E.D.) est passée (1) de 22 millions d'habitants vers 1700 à 28,1 millions en 1790 : soit une hausse de 27,7 % et un dépassement définitif des plafonds démographiques, fixés à une vingtaine de millions d'âmes, que le ^{xiv}^e siècle avait atteints une première fois vers 1320-1340 et que les ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, de 1550 à 1700-1715, avaient égalés ou dépassés d'assez peu. Or, cette hausse assez remarquable des peuplements entre 1715 et 1789, qui est tout à fait inédite par rapport aux siècles antérieurs, se produit au moment même où disparaissent les disettes géantes ! Les dernières famines générales, ou multirégionales en France furent en effet celles de 1661, 1694 et 1709. Après cette dernière date, on n'en rencontre plus jusqu'en 1789 (même si de nombreuses chertés frumentaires, par exemple en 1740, agitent à plusieurs reprises les marchés). Il y a donc tout lieu de penser que la production vivrière par excellence, celle des céréales, s'est accrue autant ou presque autant que la population. Une hausse de près de 25 % de cette production céréalière n'est nullement inconcevable. A titre d'exemple, on prendra les domaines aquitains de l'ordre de Malte dont les revenus à *prix constants* progressent de 18,5 % entre les hauts niveaux des années 1670 et les hauts niveaux des années 1780 ; et bien davantage si l'on compare ces hauts niveaux de 1780 aux bas niveaux de crise de 1700-1715 (Voir Goy-Le Roy Ladurie, *Dîmes*, *op. cit.*, vol. 2).

La France, a-t-on dit (2), est un agrégat qui s'étudie morceau par morceau. Cette assertion paraît pertinente, dès lors qu'on envisage, outre l'augmentation précitée du produit des céréales, les multiples petits progrès de l'agriculture et des transports ainsi que l'essor des technologies traditionnelles : elles tinrent lieu chez nous et souvent avec bonheur, de révolution agricole à l'anglaise. En Languedoc, par exemple, la croissance agricole du ^{xviii}^e siècle est basée sur la vigne ; et sur le maïs qui, voué à la subsistance paysanne, permet de dégager des excédents de froment pour la vente. Elle doit beaucoup, aussi, au perfectionnement des transports qu'ont rendu possible la construction de nouvelles routes et surtout du canal du Midi. Dans l'ensemble parmi les régions languedociennes, l'essor du marché intérieur, strictement provincial, s'avère essentiel.

En Provence, l'importation des blés du Levant contribue à jeter les fondements d'une diversification, sur place, des productions viticoles et artisanales, destinées au marché. Le déficit que ces importations de grain creuse dans la balance des comptes régionale, est compensé d'une façon ou d'une autre, par les exportations du port de Marseille.

(1) Voir Jacques Dupâquier, *La population française aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles*, P.U.F. p. 34, 35, 81.

(2) Ce propos est de M. Morineau dont l'ouvrage concernant notre sujet (*Les Faux-semblants d'un démarrage économique*, Paris, 1971) est malheureusement peu utilisable par suite d'erreurs de calcul littéralement innombrables et patentes ; elles remettent en cause la crédibilité d'ensemble des données et conclusions du travail fourni par cet auteur (voir à ce propos notre article dans la revue *Histoire, économie et société*, 3^e trimestre 1985, p. 433-438).

En Auvergne, les migrations annuelles des travailleurs montagnards (vers Paris notamment) et l'exportation du bétail, montagnard lui aussi, en direction des grandes villes (Lyon, Paris, etc.) assurent à la province, en compensation, d'importantes recettes monétaires qui financent l'économie régionale. Ainsi peut se produire une minime élévation du niveau de vie (fort bas de toute manière) des populations auvergnates, dont les effectifs s'accroissent. En outre, l'intensification du travail individuel des paysans (à la bêche bien souvent), et quelques petits progrès, qualitatifs et quantitatifs, font le reste, et constituent l'un des ingrédients supplémentaires de la croissance. Ces ultimes facteurs d'essor concernent l'élevage porcin, la production des sainfoins et pommes de terre, enfin la viticulture auvergnate.

En Bourgogne, de 1715 à 1789, l'essor démographique est très marqué (+ 35 à 40 %). Or, on réussit à y faire face — et avec usure ! — grâce à divers développements positifs. Parmi eux figurent :

- la fin des guerres (qui par comparaison avaient été atroces au xvii^e siècle bourguignon, s'agissant d'une province-frontière et donc particulièrement exposée),
- l'essor de la production céréalière, obtenu par « triages » et défrichements, notamment communaux, qui deviennent à leur tour l'enjeu d'aigres disputes entre paysannerie et seigneurie,
- le développement, dans plusieurs sous-régions bourguignonnes, de la production du maïs (en Bresse) et du bœuf (en Charolais),
- la création de nouvelles routes et l'allongement des anciennes ; ainsi que la monétarisation de l'économie qui lubrifie les échanges.

Dans le Bassin Parisien (grands openfields centraux et marges bocagères) la croissance du produit agricole est fortement stimulée par la demande, en provenance de la capitale. Du côté de l'offre, on note comme l'a bien vu J.-M. Chevet, dans sa thèse des Hautes Etudes (E.H.E.S.S.) encore inédite :

- un essor modéré mais certain de la productivité céréalière,
- l'heureux développement des grandes fermes, assez puissantes pour résister aux prélèvements de l'impôt et de la rente foncière,
- l'accroissement « chevelu » et spectaculaire du réseau routier qui, grâce aux initiatives éclairées de l'administration royale des ponts et chaussées, fait face aux besoins grandissants des militaires, et des civils,
- la marche aux spécialisations régionales : blé (Brie, Beauce) ; vigne (Auxerrois) ; bœuf, et produits laitiers (Normandie).

Dans l'extrême-Nord du territoire français, aux abords de la Flandre, la croissance agricole commence ou plutôt reprend dès 1690, à l'anglaise, à la hollandaise, avec un quart de siècle d'avance sur le reste de l'hexagone ; l'élévation du produit paysan, global et par tête, s'y fonde, au cours du très long siècle qui va suivre, sur :

- l'intensification du travail agricole, en un style quasi « chinois », avec essor parallèle de la productivité,
- les cultures dérobées (légumineuses, plantes oléagineuses), etc.,
- la stabulation du bétail,
- la pratique des métiers annexes (filage, tissage) parmi le personnel masculin et féminin des fermes et fermettes ; c'est ce qu'on appellera, dans l'historiographie internationale des années 1980, la proto-industrialisation.

Au total, nous rencontrons, dans ce parcours multi-régional, plusieurs facteurs communs de la croissance agraire (essor classique du produit brut, certes ; mais aussi routes nouvelles, diversification et intensification de la production agricole, diffusion d'un artisanat rural à mi-temps ou à plein temps, etc.).

Pendant, les Anglais, aux xvii^e et xviii^e siècles, ont un coup de génie : ils transportent dans la « grande culture » les méthodes de production intensive, qu'avaient inventées ou mises au point les Flamands pour la petite culture aux xv^e et xvi^e siècles. Cette greffe, réussie dans le Kent et les Midlands, ne « prend » pas pour autant, dans des délais aussi brefs, à l'intérieur du royaume de France. Mettons à part la portion du Sud des Pays-Bas méridionaux, rattachée à la France par Louis XIV : les méthodes flamandes, par définition sont là chez elles, autour de Lille et de Dunkerque. Mais ailleurs, dans l'épaisseur profonde de l'hexagone, il n'en va pas de même : les Français amorcent à peine la révolution agricole au xviii^e siècle. Ils ne la réaliseront qu'au xix^e siècle, à l'âge d'or de la betterave ; et encore, incomplètement ! Le progrès économique a donc marché dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : Pays-Bas, xv^e-xvi^e siècles ; Angleterre, xvii^e-xviii^e ; France, xix^e siècle. Ajoutons, en ce qui concerne ce dernier pays, qu'une telle invasion (bénéfique) d'« agriculture révolutionnaire », à la mode anglaise, ne sera possible que dans la moitié Nord ou, à la rigueur, dans les deux tiers septentrionaux du pays. En notre extrême sud, le climat est trop chaud et surtout trop sec, trop irrégulièrement humide en tout cas, pour que les techniques originellement flamandes (culture des plantes fourragère et oléagineuses sur la ci-devant jachère, extension et intensification de l'élevage bovin comme source de fumier) puissent s'appliquer telles quelles. La clé des progrès méridionaux sera trouvée ailleurs, dans la viticulture (Languedoc), l'horticulture (Vaucluse), le maïs, etc. Sur ce point, le sort agricole du Midi français ne sera guère différent des destins espagnol et italien.

Nous avons évoqué jusqu'à présent, dans cette conclusion, les deux blocs : population paysanne et production agricole, tous deux en situation d'essor lent, mais assez régulier au xviii^e siècle. Il faut maintenant mentionner, ne serait-ce que de façon brève, les problèmes de la distribution... Comment, en effet, par quels canaux socio-économiques le produit s'écoule-t-il vers le

peuplement, pour se répartir parmi les hommes ? Nous distinguons à ce propos les faits de répartition horizontale (au prorata des propriétés ou possessions foncières ; autrement dit au prorata de la fragmentation du sol, en lopins et en domaines) ; et les faits de répartition verticale, celle-ci ventilée au gré de la stratification, souvent enchevêtrée, des types de revenus (salaires du travailleur agricole ; revenus de l'exploitant, qui, quand ils sont suffisamment élevés équivalent aussi à un véritable profit d'entreprise ; rente foncière ou fermage ; droits seigneuriaux ; dîme ecclésiastique et impôt royal).

Développons d'abord nos conclusions, pour le XVIII^e siècle, à propos de la répartition horizontale : les *lopins* y correspondent au secteur de l'économie parcellaire, paysanne, familiale et subsistante, chaque lopin recouvrant une poignée d'hectares... ou une fraction d'hectare. Quant aux gros domaines, axés sur le marché, ils fournissent l'alimentation des villes ; ils appartiennent aux nobles, aux bourgeois les plus aisés, au clergé ; ils sont souvent affermés à des laboureurs, ceux-ci pourvus de moyens techniques et même de richesses.

Du côté des lopins, on n'est plus, fort heureusement, au XVII^e siècle : en cette époque, parfois infortunée, les rassembleurs de terres, titrés ou non, croquaient littéralement la parcelle paysanne ; elle était menacée par ailleurs, aux phases de crise plus aiguë, par la récession démographique, même momentanée, qui réduisait brutalement, pour une courte période, l'effectif humain des petits tenanciers. En revanche, au XVIII^e siècle, malgré l'incursion permanente des rassembleurs terriens qui, génération après génération, ne se découragent pas, le multiple archipel des lopins familiaux se défend assez bien contre l'offensive foncière de l'argent urbain, du château, de la très grande ferme, etc. En gros, les deux blocs, lopins et domaines, se maintiennent respectivement, ou se font échec de façon réciproque. La situation française, de ce point de vue diffère peut-être de ce qu'on voit advenir en Prusse et Angleterre, où les grandes surfaces de la propriété noble dévorent, encore et toujours, la terre du petit, voire moyen cultivateur ; ou pour le moins lui tiennent la dragée haute, très haute. Est-ce l'une des raisons incidemment pour laquelle la France, à la différence de la Grande-Bretagne et aussi de l'Espagne, n'est pas terre d'émigration : la petite exploitation de type français presque indéfiniment divisible, constitue, dans notre pays, pour les paysannes proliférantes, un débouché relativement ouvert et disponible, une frontière.

Par contre, outre-Channel et outre-Pyrénées, l'indivision successorale empêche les fragmentations des fermes ; elle pousse une foule de jeunes ruraux à traverser l'océan, vers les rivages des deux Amériques, anglaise et latine.

On est là, en tout cas, au cœur d'un certain problème français, pendant le XVIII^e siècle : le lopin paysan, en cette époque, n'est plus menacé que marginalement par les rassembleurs de terre ; il est surtout mis en danger de

l'intérieur, par les phénomènes de désintégration parcellaire qu'induit le morcellement, lequel, à son tour, est fils de l'expansion démographique du monde rural, si nette après 1715.

Quant au bloc des domaines, son expansion territoriale, si tant est qu'elle existe, s'avère nettement plus modeste qu'elle ne fut au cours des siècles précédents : ceux-ci avaient coïncidé avec un purgatoire de la paysannerie, souvent expropriée. On ne saurait pourtant sous-estimer l'importance économique, commerciale, dirigeante, etc. du gros domaine : à partir de vingt hectares, ou de quarante, cinquante, cent hectares, selon le plus ou moins de fertilité des régions. La seigneurie avec son centre (cette « réserve » seigneuriale, justement) et sa périphérie (les droits seigneuriaux), et aussi avec ses pouvoirs de justice, son privilège fiscal et son gros fermier pour la mise en valeur des terres, devient paradoxalement la matrice du capitalisme agricole. Loin de se combattre, « féodalisme » et capitalisme se donnent la main.

D'où (autre paradoxe bien connu depuis Georges Lefebvre) le caractère anti-capitaliste autant qu'anti-seigneurial que prendra la Révolution française dans les campagnes, celle-ci orientée par les exigences, éventuellement violentes, de l'exploitation familiale et de l'économie paysanne.

En ce qui concerne maintenant la stratification verticale des revenus, disons d'abord que la rente foncière, autrement dit les fermages versés aux propriétaires cossus du sol, apparaît comme l'une des grandes « gagneuses » du XVIII^e siècle. Elle augmente beaucoup (+ 60 %) en valeur réelle pendant cet intervalle séculaire. Quant à la rente d'intérêt, qui provient des créances appesanties sur les débiteurs, elle demeure importante, en fonction d'un lourd endettement rural au XVIII^e siècle. Cependant, l'inflation graduelle, si sensible à cette époque, autrement dit la hausse des prix à partir de 1735, combine (de ce point de vue) ses conséquences heureuses pour les endettés avec celles que produit un taux d'intérêt relativement bas, bien inférieur en tout cas aux taux du XVII^e, a fortiori du XVI^e siècle. Les dégâts causés par l'endettement rural sont donc assez limités au temps des Lumières ; plus limités encore qu'au cours de l'époque des derniers Valois et des trois Bourbon du « Grand Siècle ».

Le produit réel de la dîme, d'autre part, augmente moins que celui, certes dynamique, de la rente foncière : cette hausse décimale se borne en effet, par définition, à suivre les progrès de la production agricole, dont on a vu qu'ils sont réels, mais demeurent assez modestes.

S'agissant toujours des prélèvements typiques d'ancien régime, la part et le volume du produit agricole qui vont aux droits seigneuriaux sont stationnaires ou même régressent ; car ces droits, calculés et souvent versés en monnaie sont maintes fois rongés par l'inflation (des prix). La « réaction seigneuriale » de la fin du XVIII^e siècle ne pourra pas changer grand chose à cette situation.

L'impôt royal enfin est stabilisé aux environs de 900 tonnes d'argent par an, pour l'ensemble de la France ; un tel état de chose n'a rien d'insupportable pour le monde rural, puisque la hausse durable des prix agricoles dévalue l'argent-métal par rapport aux produits de la terre qui deviennent toujours plus volumineux (en nature), mais aussi plus chers et plus appréciés. Cette « bonace » étatique ou royale fait dans l'ensemble un plaisant contraste avec les formidables tours de vis fiscaux de l'époque Louis XIII et Louis XIV. Ils avaient déclenché la « fureur paysanne » contre l'impôt.

Dans l'ensemble, au niveau des Dominants du sol (fiscaux, agrariens, décimateurs), c'est la « classe propriétaire », chère à Quesnay et aux physiocrates, qui se renforce le plus : celle-ci détient en effet la rente foncière, fort dynamique, et elle inclut, en plus des ordres privilégiés traditionnels, une partie de la haute bourgeoisie, déjà possessionnée et « rentière-foncière », elle aussi, dans les campagnes. Le XVIII^e siècle est l'un des âges d'or de la construction des châteaux ; elle concrétise sur le terrain le renforcement des « fonciers », heureux bénéficiaires de la longue prospérité du siècle. La classe propriétaire est de ce fait plus heureuse, en bloc, que ne le sont dans le détail quelques-uns des segments qui la composent. Parmi ces divers « segments », la noblesse seigneuriale, l'Eglise et une partie de l'élite étatique subissent en effet quelque inconvénient en raison du manque de dynamisme de certains de leurs revenus spécifiques, au nombre desquels figurent respectivement les droits seigneuriaux, la dîme et l'impôt.

*

**

A l'aplomb de cette analyse verticale, passons maintenant aux strates moyennes et surtout inférieures du monde proprement rural : si l'on observe par exemple les inventaires après décès, on voit que le revenu et le niveau de vie s'améliorent, d'un bout à l'autre du XVIII^e siècle, chez les paysans pourvus d'un minimum de terre exploitable. Cependant, le morcellement des lopins (par suite de l'essor de la population campagnarde) et la stagnation des salaires réels (compensée tout au plus par une certaine croissance de l'emploi) limitent beaucoup cette hausse modeste du revenu des humbles. Le fait positif, et d'ordre démographique, tient à ce que la survie, pure et simple, est mieux assurée qu'au siècle antérieur. De ce fait, une partie du vaste prolétariat rural cesse de disparaître physiquement, à l'heure des grandes mortalités, comme c'était le cas au temps de Louis XIV. Elle ne meurt plus si vite, elle survit, elle végète dorénavant aux portes de la misère... et parfois elle se révolte. Elle prend le chemin de la barricade, et non plus du cimetière. Or, au même moment, les classes propriétaires et la fraction aisée des laboureurs de domaines voient leur niveau de vie progressivement amélioré par la hausse de la rente pour celles-là et du profit d'entreprise pour ceux-ci. Du fait de ces divergences entre les destinées du haut (propriétaires et laboureurs) et du bas

(prolétariat ou semi-prolétariat) dans la hiérarchie des sociétés terriennes, une frontière d'amertume se dessine entre petits et grands, ou petits et gros. Elle n'était pas aussi marquée pendant le XVII^e siècle.

Des rassemblements socio-économiques s'opèrent : il y a regroupement, jusqu'à un certain point, des rentiers importants du sol (nobles seigneurs, personnages de la robe, etc.) enrichis par le siècle. Ils tendent de plus en plus à résider dans les villes, au nom d'un absentéisme seigneurial et nobiliaire qui fait florès. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, se produit un regroupement du prolétariat rural, accru en nombre absolu, voire en pourcentage. On note la distinction enfin, d'une couche de gros laboureurs en voie d'enrichissement.

Au sujet du premier de ces trois groupes (rentiers du sol, souvent absentéistes) il convient, au passage, de ne pas confondre jugement de valeur et constatation de réalité. L'exportation de la rente foncière et de la dîme hors des campagnes, (vers les villes où demeure, en majorité, la classe propriétaire) représente un comportement absentéiste que d'un point de vue éthique on peut éventuellement condamner. Mais du fait même de l'urbanisation, ainsi opérée pour les hauts revenus, le dit comportement modifie les modèles de consommation : il favorise sinon la croissance en général, du moins une certaine espèce de croissance, axée sur la consommation de luxe, et sur les industries correspondantes, celles-ci se destinant à satisfaire les besoins spécifiques de nos rentiers citadins. De proche en proche, ces phénomènes de développement s'avèrent stimulants pour l'ensemble du monde urbain, destinataire d'une grande partie des dîmes, des impôts et autres prélèvements d'origine agricole.

Dans le même esprit, il serait donc trop simple de stigmatiser le rôle purement « parasitaire » et « féodal » de la dîme, dont une grande partie va vers le haut clergé ; car l'Église catholique y compris au niveau des gros décimateurs (évêques, chanoines) joue un rôle d'acculturation, d'éducation, de décriminalisation, bref de modernisation, dont l'effet positif se fait sentir dans tous les milieux y compris ruraux...

*

**

Par-delà ces « groupes », peut-on envisager des « coalitions » plus vastes et moins homogènes. La coalition « à l'anglaise » propose, outre-Manche, une alliance (de type physiocratique, en fait) entre les seigneurs ou *landlords* et les gros fermiers (*farmers*) ; cette alliance se voue au triomphe du capitalisme agricole, dans le cadre du grand et très grand domaine.

La coalition « à la française », effectivement adoptée dans l'hexagone, à l'époque de Louis XVI mûrissant, aboutit à la formation d'un « bloc historique » hétérogène et souvent disjoint : il réunira la paysannerie pauvre et

moyenne, et même les fermiers à leur aise, dans un assaut vif et court contre la féodalité, à partir de 1789.

Par-delà les analyses prosaïquement socio-économiques, on notera au XVIII^e siècle, dans le monde rural français, un frémissement des consciences, dont l'équivalent n'existait point au même degré sous Louis XIV, ni a fortiori auparavant.

Il est typique qu'à cette époque des Lumières, et pour la première fois dans l'hexagone, un certain nombre de villageois ou d'ex-paysans entreprennent d'écrire leur autobiographie, ou à tout le moins le récit rural de leur enfance et de leur jeunesse, avant qu'une émigration éventuelle ne les transplante en ville, ou dans l'armée : parmi ces mémorialistes, on citera le ci-devant mendiant rustique Jamerai Duval, le villageois Pierre Prion, le futur capitaine Coignet, l'écrivain Rétif de la Bretonne dont le témoignage quasi ethnographique sur les campagnes du Nord de la Bourgogne, paraît capital...

L'ethnographie nous invite à quitter la zone du social pour celle du mental collectif. La période multiséculaire envisagée par le présent exposé, de 1300 à 1700 s'avérait contemporaine d'un catholicisme conservateur : il était traversé de paganismes souterrains ou folkloriques ; il excluait toute chrétienté qui serait protestante et non-romaine, à l'exception de quelques petites régions devenues isolément huguenotes (Cévennes, Poitou). Certes la Contre-Réforme des XVI^e et XVII^e siècles avait puissamment rajeuni la vieille église gallicane, solidement implantée dans nos trente mille villages ; mais, on ne pouvait nier, en l'occurrence, sur quatre siècles, le conservatisme religieux des paysans, fort coriace. S'affirmait aussi leur conservatisme linguistique : les dialectes et poitais se maintiennent sans grands problèmes, de 1300 à 1700.

*
**

Le XVIII^e siècle apporte ou apportera, sur ces points comme sur tant d'autres quelques modifications sensibles. Religieusement parlant, sous Louis XV et Louis XVI, beaucoup d'hommes des campagnes, pour la première fois, sont « en voyage », à l'instar de certaine opinion citadine qui montre la voie. Influencés par l'activiste minorité des curés militants de la théologie augustinienne, ces ruraux procèdent par le détour de l'intériorisation janséniste. Ou bien dans quelques cas, moins nombreux sans doute que ne le pense Michel Vovelle, ils vont de l'avant, directement, sans intercaler cet épisode hétérodoxe, d'essence « pascalienne » ou post-pascalienne. Ils s'adonnent désormais, dans cette hypothèse, à une relative indifférence, vis-à-vis de la prière et de la ferveur. Quelle que soit la direction choisie, jansénisme ou début d'agnosticisme, ils se détachent de la Contre-Réforme, de ses pompes et de ses œuvres, de la Vierge et des Saints intercesseurs. L'indifférence possible n'exclut pas la pratique éventuellement routinière des gestes coutumiers : messe du Dimanche, sacrements ; rites de passage, tels que baptême, pre-

mière communion, noces, sépulture. La Révolution française ne fera que parachever tout cela, et l'exagérer massivement.

Un autre élément disrupteur fait bouger les mentalités et habitudes rurales, ou dialectales : il s'agit de l'alphabétisation. On signale en effet (et comment ne serait-ce pas le cas au temps des Lumières), un essor soutenu du nombre de ceux qui lisent, écrivent, signent leur nom. On observe aussi, du même point de vue, une certaine réduction de l'écart masculin/féminin ; et des écarts Nord/Centre, Nord/Sud, Est/Ouest. En d'autres termes, on note un rattrapage progressif qu'effectuent, quant à l'aptitude à signer, les femmes, et (d'autre part) au plan géographique, le Sud, le Centre, sinon l'Ouest armoricain.

Le comblement partiel d'un retard d'ancien type parmi ces diverses catégories ne bouleverse pas néanmoins les données de base, même flexibles, de la « carte scolaire » : les vieux champions de l'alphabétisation (mâles, septentrionaux, hommes du Nord Est) conservent dans le domaine de l'instruction élémentaire leur position de leaders. En termes plus précis, les régions françaises qui sont au Nord de la ligne Saint-Malo/Genève gardent une certaine « prime d'ancienneté » ; elle se maintiendra encore, après la Révolution, pendant les deux premiers tiers du XIX^e siècle. Le dynamisme de l'alphabétisation villageoise se faisait sentir dans la grande zone nord-orientale, depuis l'époque de Louis XIV. Il se combine au XVIII^e siècle avec de meilleures conditions agricoles et alimentaires, avec un réseau de routes plus étoffé, etc. : tout cela confère aux provinces de notre Nord-Est les attributs d'un développement plus poussé. Ces processus de scolarisation et donc de modernisation en milieu rustique ne coïncident pas nécessairement, à leur point de départ, avec un phénomène de laïcisation massive. Il est vrai que l'éducation de base, entre autres facteurs d'incrédulité finale, peut mener les paysans, dans le très long terme, jusqu'à l'indifférence religieuse. Initialement, elle ne procédait pas du tout de celle-ci. Bien au contraire ! Les petites écoles, à la campagne, étaient filles des vouloirs de la communauté villageoise, et de ceux de l'Eglise, autant et plus que des tentations de la philosophie... C'était pas la faute à Voltaire, c'était pas la faute à Rousseau.

Corollaire de cette alphabétisation : les premiers contacts paysans avec une certaine espèce (bas située il est vrai) de littérature. Les « petits livres bleus » (ainsi appelés par suite de la couleur de leur brochage bon marché) sont produits par l'imprimerie de Troyes. Ils se diffusent, au temps des Lumières, jusque dans les campagnes. Ils s'étaient multipliés dès l'époque classique. La littérature « bleue » recueillie au passage (Perrault aidant...) une partie des contes populaires ; ils circulaient auparavant de bouche à oreille parmi les nourrices, les grands-mères, les chefs de famille, et descendaient grâce aux uns et aux autres jusqu'aux petits enfants. Cette entité bleue vulgarise aussi, avec un retard de plusieurs siècles, la fiction médiévale. Elle adapte les romans de chevalerie, à l'usage des petites gens. Elle enseigne le savoir-vivre,

le dessin, le jardinage, la correspondance et la nouvelle dignité des pauvres. De son côté, l'almanach met à la portée des petites gens un bagage à la fois superficiel et encyclopédique. La presse à sensation (gazettes, canards et opuscules divers) qui certes n'est pas quotidienne, pénètre en fin de parcours parmi quelques chaumières : au coin du feu, à haute voix, les lisants explicitent son contenu aux analphabètes. Des thèmes devenus populaires, comme ceux qui concernent le contrebandier Mandrin et la Beste du Gévaudan, respectivement contestataire et sanguinaire, seraient demeurés, en des temps antérieurs, purement provinciaux. Grâce aux nouveaux développements des média, ces thèmes font osciller dorénavant une sensibilité nationale, et non plus simplement régionale. Ainsi se trouve préfigurée, d'une certaine façon, la « grande peur » de 1789 : elle fera « vibrer », pour une brève panique, presque tout l'espace français. Elle témoignera sur la création, en de vastes parties du royaume, d'un « marché commun » des nouvelles.

Sous des formes un peu différentes, la modernisation consiste, par ailleurs, à décriminaliser la société rurale. L'Eglise, la famille et la communauté contribuent, chacune pour soi, à cet assagissement de la violence délinquante. En Normandie, et même en Bas-Languedoc, ces phénomènes ont été observés d'assez près. Ils témoignent sur les remarquables performances éducatives (au sens élémentaire de cet adjectif) de l'ancien régime finissant : au baillage de Falaise par exemple, dans nos plaines et bocages de l'Ouest, 83 % des procès, au XVII^e siècle concernaient des affaires de violence (meurtres, coups, injures). Ce pourcentage tombe, au terme d'un bel adoucissement des mœurs, à 47 % au XVIII^e siècle.

Ces progrès incontestables dans le domaine de la criminalité ne doivent pas nous engager à « rosir » excessivement la situation des campagnes au XVIII^e siècle. Un fond de violence, individuelle certes, mais aussi collective et contestataire, subsiste au village : elle se modifie sans disparaître. Au XVII^e siècle, l'attaque et la contre-offensive paysanne étaient surtout dirigées contre l'Etat, le fisc et leurs agents locaux. Au XVIII^e siècle, après 1715, c'est la seigneurie qui devient cible essentielle, du moins dans les régions décisives du Nord-Est et en Bourgogne. Les guerres paysannes avaient ensanglanté les ministères de Richelieu, Mazarin, Colbert même. Elles disparaissent au XVIII^e siècle, pour faire place à des formes de lutte plus sophistiquées, plus efficaces.

Ce déplacement (qui n'est atténuation qu'en apparence) des faits contestataires s'épanouira paradoxalement sur le tard, au temps des Etats généraux... Sous forme de révolution paysanne ! Quelle que soit cette issue finale et fort inattendue, un tel déplacement est inséparable, bien avant 1789, d'une dérive bifide, ou d'une modernisation dédoublée. Celle-ci, sur un premier versant, concerne d'abord les seigneuries : à défaut de pouvoir toujours absorber les lopins des Petits, elles se lancent, par la voie du « triage », à la conquête des biens communaux, ou d'une partie d'entre eux. Elles recherchent, dans cette

voie l'expansion terrienne et l'intensification agricole ; l'une et l'autre s'effectuent dans le cadre des réserves seigneuriales ou « domaines propres », maintes fois loués à de gros fermiers capitalistes. Elles répondent ainsi en toute modernité aux besoins alimentaires (qui s'accroissent) des villes et des populations ; celles-ci et celles-là se trouvant en état de dilatation lente, mais continue. Bref, les seigneuries se sensibilisent à l'expansion du marché, porté en avant de façon globale par une démographie et une économie dynamiques.

Sur l'autre bord, on observe une modernisation des paysans eux-même, toute question seigneuriale étant pour le coup mise à part. Certes, ceux-ci sont toujours enrobés, mais point enlisés dans leur économie familiale et parcellaire, du reste expansive. Mais ils deviennent plus nombreux, plus mobile, plus alphabétisés. A l'heure de leur futur, ils ne veulent plus vivre exactement de la vie traditionnelle des aïeux. Le voudraient-ils, qu'ils ne le pourraient point.

Tout se passe donc comme si la croissance du XVIII^e siècle, dans la plurielle acceptation de ce terme, avait rompu ou, pour le moins compromis durablement l'ancien équilibre, si agité fut-il, d'un écosystème de longue durée, qui du commencement du XIV^e siècle au début du XVIII^e siècle avait fait les bons jours et souvent les mauvais moments de la paysannerie française.

Rupture au XVIII^e siècle ; où plutôt ruptures, voire fractures multiples. Parmi elles, je citerai presque en vrac, par abréviation de ce qui précède : la croissance démographique, réellement substantielle, quand on la compare aux simples va-et-vient, même immenses, et aux stagnations ou très lentes montées des quatre siècles précédents ; la diminution des mortalités de pointe, et de la mortalité adulte, juvénile, sinon infantile ; la permissivité sexuelle, qui demeure limitée, certes, mais joue déjà, sous Louis XV et Louis XVI, dans un cadre moins étroit qu'au XVII^e siècle, s'agissant des mœurs rurales ; l'endogamie villageoise, désormais moins rigoureuse qu'autrefois ; la croissance du produit agricole, globalement et par tête de producteur, comme de consommateur ; les contacts accrus du monde agraire avec le marché, avec les marchés ; la polarisation et le regroupement des groupes sociaux dans le plat pays, sur certaines lignes de clivage et éventuellement d'hostilité, qui par elles-mêmes ne sont pas choses inédites, mais définissent un réseau d'antagonismes ; l'apparition, dans le cadre apparemment traditionnel des anciennes jugeries seigneuriales, d'un groupe de leaders et de « développeurs » paysans dont Edme Rétif, père du grand écrivain d'origine agreste Nicolas Rétif de la Bretonne, pourrait bien être un pertinent prototype ; le rôle stimulant de l'Eglise et d'autres institutions qui poussent le village, souvent motivé, à scolariser l'élite de ses jeunes gens ; l'effet boomerang de ces alphabétisations (elles naquirent pourtant du clergé à mainte reprise ; mais elles favorisent de façon involontaire, à la longue, un certain détachement vis-à-vis de l'Eglise, parmi les ruraux qui bénéficient des débuts de la manne intellectuelle). Je

mentionnerai encore la création y compris parmi les sommets de la société paysanne d'un marché national des libelles, nouvelles et « canards », porteurs de réflexion, et même de mauvais esprit ; la dé-criminalisation d'une partie des masses paysannes, désormais disponibles (hors délinquance) pour les chicanes anti-seigneuriales, qui peuvent devenir éventuellement violentes ; la double modernisation des seigneuries et des paysanneries : elle fait dériver ces deux entités sociales l'une contre l'autre, ou elles les rend à tout le moins (tandis que grandit la faim de terre au terme de l'Ancien Régime) de plus en plus hétérogènes l'une par rapport à l'autre.

Les phénomènes de contestation, dont on sait l'énorme importance « révolutionnaire » à la fin du siècle découlent entre autres facteurs, de cette double dérive, dès lors qu'il est question du monde rural. Ajoutons que l'urbanisation (il y aura en gros 20 % de citadins en France à la fin du XVIII^e siècle, au lieu de 10 % au commencement du XVI^e) constitue une cause de déstabilisation supplémentaire au sein de la ruralité environnante.

Dans tout cela, les contradictions entre bourgeoisie (capitaliste) et féodalisme, chères à toute une historiographie récente, ne jouent qu'un assez faible rôle, puisque aussi bien à la campagne, c'est justement la seigneurie (baptisée par certains « féodale », et centrée en réalité sur son domaine propre) qui devient la matrice du capitalisme des gros fermiers, quand il existe. Ce capitalisme-là, est donc inséré, non sans discordes secondaires, dans les structures des manoirs seigneuriaux. Il peut entrer bien sûr en contradiction avec ceux-ci. Mais tout autant et même davantage, il peut jouer contre l'économie parcellaire et familiale dont tirent leur subsistance les masses paysannes.

Il n'est pas question, certes, de nier l'évidence : le combat entre bourgeoisie et féodalité existe bien, non seulement en ville où il donne lieu à une rhétorique enflammée, mais aussi dans les milieux ruraux. Cette lutte particulière, dans le plat pays, n'est pourtant qu'une parmi d'autres : elle s'affirme pour elle-même, de façon modeste, dans le faisceau buissonnant des antagonistes qu'a engendrés ou simplement aggravés la croissance, postérieurement à 1715.

Du point de vue qui nous occupent dans cet exposé, la Révolution française traduit les comportements sur le tard exaspérés d'une société rurale. Cette société en 1789 est déstabilisée de l'extérieur, du fait des crises de l'Etat, et du fait des initiatives urbaines, notamment parisiennes : cela dit, elle n'a pu devenir momentanément révolutionnaire que parce que son propre essor, hors de ses gonds ou normes antérieures, depuis deux ou trois générations, l'avait rendue accueillante à des changements plus complets, et vulnérable aux mutations dures, brusques.

La Révolution française, au plat pays, s'inscrit dans le droit fil des croissances

du siècle : la dérive progressive de nos paysanneries au temps des Lumières permet de mieux individualiser, par comparaison, le relatif immobilisme rural des années 1300-1720, même agitées pour commencer, par l'immense fluctuation biséculaire. C'était le temps d'un devenir agraire encore très lent, jusqu'au règne de Louis XIV inclusivement : cette histoire tendanciellement involutive, ou répétitive, a constitué pour l'essentiel l'objet de la première partie du présent exposé.

E. L.R.L.